

**VILLE D'AULNOY-LEZ-  
VALENCIENNES EXTRAIT DU  
REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Séance du 22 mars 2023**

Secrétaire de séance : madame Elsa TONON

N°6.1.7.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Action Jeunesse - Anim'Eté 2023  
Proposition des tarifs**

Considérant le coût de l'inflation et les difficultés économiques, la commission finances, travaux, aménagement urbain et développement économique, en réunion du 13 mars 2023 a proposé de ne pas augmenter cette année encore, les tarifs d'Anim'Eté, basés sur les quotients familiaux CAF. Les tarifs sont proposés à la semaine. Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable à la proposition de la commission et d'adopter la grille tarifaire ci-dessous, identique à celle de l'an dernier.

**TARIFS ANIM'ETE 2023**

<b>AULNESIENS</b>		<b>Semaine</b>
	QF CAF 1	20,00€
	QF CAF 2	25,00€
	QF CAF 3	30,00€
	QF CAF 4	35,00€
<b>NON-AULNESIENS</b>		<b>Semaine</b>
	QF CAF 1	40,00€
	QF CAF 2	50,00€
	QF CAF 3	60,00€
	QF CAF 4	70,00€

<b>RAPPEL QF</b>			
QF CAF 1 ≤ 749	750 ≤ QF CAF 2 ≤ 999	999 ≤ QF CAF 3 ≤ 1499	QF CAF 4 ≥ 1500

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.  
Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,  
Elsa TONON

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Publiée sur le site internet le : 7 avril 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 31 mars 2023